

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a rouvert vendredi son enquête sur Rehtaeh Parsons après avoir reçu de nouvelles informations jugées crédibles.

La personne qui a fourni ces nouvelles informations est prête à collaborer avec les enquêteurs, a indiqué la GRC.

Une équipe conjointe composée d'enquêteurs de la police de Halifax et de la GRC a été mise en place afin de se pencher sur ces nouvelles informations, a indiqué le caporal Scott MacRae.

«Nous sommes certainement encouragés, ce sont de bonnes nouvelles puisque les policiers étudieront l'information pour voir où elle les mènera», a affirmé le caporal MacRae, sans spécifier si les nouveaux éléments émanaient d'un témoin. Il a cependant affirmé que les renseignements n'avaient pas été transmis par une source Internet.

Cette annonce survient quelques jours après la sortie publique de la famille de Rehtaeh Parsons au sujet du suicide de l'adolescente, survenu la semaine dernière, qui aurait été provoqué par une campagne d'intimidation à la suite d'une agression sexuelle présumée.

Avant de poser son geste, la jeune fille de 17 ans aurait été victime d'intimidation pendant des mois, après avoir été agressée sexuellement par quatre garçons lors d'une soirée en novembre 2011, alors qu'elle était âgée de 15 ans, selon la famille. Des photos de l'agression auraient ensuite circulé sur Internet.

Mais le Service des poursuites pénales et la GRC avaient conclu, en novembre 2012, que rien ne permettait de déposer des accusations contre les présumés agresseurs.

«Dans ce cas-ci, les enquêteurs ont consulté les procureurs de la Couronne, ont présenté les preuves qui avaient été amassées durant l'enquête, et à la suite de la rencontre, il a été décidé que des accusations ne seraient pas portées», a expliqué Pierre Bourdages, porte-parole de la police de Halifax.

D'après la famille Parsons, la GRC a mis 10 mois avant de rencontrer les agresseurs présumés, une allégation que la police fédérale n'a pas voulu confirmer ou infirmer.

L'histoire de Rehtaeh Parsons a provoqué une onde de choc au sein de la population de la Nouvelle-Écosse et aux quatre coins du Canada, en plus de faire le tour des médias de la planète.

Le premier ministre Stephen Harper a déclaré jeudi qu'il était temps de cesser d'employer le terme «intimidation» pour qualifier les gestes qui auraient été posés à l'endroit de l'adolescente.

Ces propos ont réjoui son homologue néo-écossais, Darrell Dexter, dont le gouvernement est intervenu jeudi pour calmer la grogne. «C'est très utile. Il (Stephen Harper) comprend visiblement que cela ne doit pas seulement être géré par un ordre de gouvernement (...) mais que cela nécessite des efforts conjoints de la part du fédéral et des provinces», a affirmé M. Dexter, qui dit maintenant espérer des modifications au Code criminel.

Les télécommunications sont de juridiction fédérale, et Ottawa est responsable du Code criminel; le gouvernement du Canada pourrait ainsi jouer un rôle de premier plan dans la mise en place d'une réforme, a plaidé Darrell Dexter.

Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse n'a pas précisé quelles réformes il aimerait voir mises en place dans le Code criminel.

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** La Presse